



Rapport d'activité 2022

SESSAD BOSSUET

SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITE 2022	3
L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGE DU RESEAU NATIONAL PEP.....	5
PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT	7
L'AGREMENT.....	7
LES PRINCIPAUX AXES DU PROJET.....	7
LA PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNÉS :	9
L'EVOLUTION DE LA POPULATION.....	11
FILE ACTIVE- INTENSITÉ D'ACCOMPAGNEMENT	19
LES PROJETS DE L'ANNEE.....	21
ORGANISATION DU SERVICE	25
MAINTENANCE TRAVAUX AMENAGEMENT	25
RESSOURCES HUMAINES	26
L'ORGANIGRAMME	26
LES MOUVEMENTS DU PERSONNEL.....	26
PERSPECTIVES 2023.....	27
CONCLUSION.....	28



RAPPORT D'ACTIVITE

2022

SESSAD BOSSUET, une année difficile

L'association Centre Bossuet a vécu de nombreux changements en 2022, qui s'est révélée être, pour les deux structures, une année complexe.

Après 9 années à la direction du CMPP, le directeur quitte ses fonctions pour de nouvelles missions dans une autre structure. Un nouveau directeur de transition à 0,5 ETP est recruté dans l'attente d'un recrutement pérenne. Dans le même temps, en septembre, la directrice médicale du CMPP quitte également ses fonctions. L'association fait appel à l'ancien directeur médical, en retraite pour qu'il assure sur deux à trois demi-journées par semaine la transition.

Une inspection de l'ARS, fin 2021 pointe une série de dysfonctionnements du CMPP. Cette inspection aboutit à un rapport d'inspection en juillet 2022 qui énumère près de 50 recommandations.

Dans le même temps, le nouveau président de l'association et le directeur de transition poursuivent les rapprochements avec d'autres gestionnaires pour une fusion.

Cette année, une première fusion avec l'association Santé Mentale et Communauté a été pressentie pour réaliser Elle a été différée puis annulée. Ensuite, l'association s'est rapproché des PEP 69, courant juin 2022.

Des comités de pilotage sont lancés et les deux associations ont travaillé à ce rapprochement sur la seconde partie de l'année 2022.

Ainsi, après de nombreuses années à tenter de fusionner avec d'autres organismes gestionnaires, l'association Centre Bossuet a fusionné avec les PEP69 le 1er janvier 2023.

En parallèle, le directeur de transition et le président sollicitent l'appui d'un cabinet conseil SBW conseil, spécialisé dans l'accompagnement managérial et des équipes à la santé au travail et à la prévention des risques psycho-sociaux. Au fil de l'année 2022, le cabinet a accompagné les équipes, par métiers pour les aider à penser collectivement le travail. Il s'agissait à partir de constats partagés, d'accompagner les équipes aux transitions à venir et de restaurer une cohésion d'équipe mise à mal par des tensions internes.

Le SESSAD est pris dans ces logiques de conflictualité. Son fonctionnement est entravé par une série de démissions laissant un bon nombre de postes vacants, notamment en orthophonie. Les professionnels nouvellement embauchés ne restent pas avant la fin de leur période d'essai. Le licenciement d'une psychologue qui venait d'arriver marque fortement l'équipe et la déstabilise dès le début de l'année 2022.

Elle vivra également un déménagement temporaire de deux mois en raison de travaux dans ses locaux.

Les accompagnements se sont pourtant poursuivis grâce à l'implication des professionnels.

Ce rapport d'activité est le premier du SESSAD comme structure des PEP.
Il reflète donc cette année un peu particulière.

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGE DU RESEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'Œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurées par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

*Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :
solidarité, laïcité et égalité*

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24.000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost.

Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTR DV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat.

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'AGREMENT

Le Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile Bossuet a été créé en juin 2005.

Il est le fruit d'une réflexion commune du Conseil d'administration, des professionnels du CMPP et des parents de l'association « Avenir Dysphasie » demandeurs de ce type d'accompagnement.

Le mode de fonctionnement du C.M.P.P. ne permettait pas d'aider au mieux un certain nombre de jeunes patients présentant des troubles dys. Une approche plus globale, des liens plus marqués avec les partenaires, notamment les enseignants du milieu scolaire sont les atouts spécifiques d'un SESSAD.

Ce SESSAD, accueille des enfants et adolescents porteurs de Troubles Spécifiques du Langage et de la Parole (T.S.L.P).

Le projet initial concernait 30 jeunes âgés de 4 à 20 ans souffrant de troubles complexes du langage et de la parole, pouvant être maintenus dans une scolarité ordinaire et/ou intégrée, avec des soins ambulatoires.

Le premier agrément a limité dans un premier temps la capacité d'accueil à de 15 places financées pour enfants et adolescents âgés de 4 à 20 ans, porteurs de troubles complexes et sévères du langage (dysphasie).

Il a été renouvelé pour une période de 15 ans en 2020 pour 15 places.

La file active est de 130%, soit 5 jeunes supplémentaires sans compter le service de suite pour 5 jeunes sortants pour une période de 3 ans.

Le SESSAD occupe des locaux particulièrement grands pour le nombre de jeunes accompagnées : 250m² dans un immeuble tertiaire, rue Louis Blanc dans le 6^{ème} arrondissement de LYON. La taille des locaux s'explique par le projet initial d'accueillir au sein des locaux près de 30 jeunes, en demi-journées d'accueil.

LES PRINCIPAUX AXES DU PROJET.

Extrait du projet de service 2017-2022 :

« Comme le précise l'agrément préfectoral n° 2005-671 du 29 juin 2005, le SESSAD Bossuet bénéficie d'un agrément pour les enfants de 4 à 20 ans [...]

Dans la réalité, les admissions se font plutôt en fin de parcours à l'école primaire. »
[...]

« L'accompagnement éducatif s'effectue dans les lieux de vie et d'activités de l'enfant ou adolescent et dans les locaux du service. Le SESSAD est positionné aussi comme un lieu ressource pour l'environnement du jeune et de sa famille.

A l'extérieur du SESSAD, l'accompagnement éducatif peut être groupal ou individuel. En effet, certaines sorties de groupes peuvent être organisées à l'extérieur, notamment le mercredi après-midi dans le cadre de sorties culturelles ou sportives.

L'éducatrice est également amenée à réaliser des accompagnements plus individualisés dans le cadre d'un travail sur l'autonomie dans les transports, par exemple, ou lors d'un repas éducatif sur les lieux de formation ou de stage afin de maintenir un lien régulier avec le jeune.

L'éducatrice spécialisée a également un rôle de coordination au sein de la structure. Elle est notamment en lien avec les partenaires scolaires (enseignants, enseignants référents, etc.) ainsi qu'avec les jeunes et leur famille.

En effet, l'éducatrice se rend régulièrement sur les différents lieux scolaires, notamment lors des Equipes de Suivi de Scolarisation (ESS) auxquelles elle assiste systématiquement. Elle est également régulièrement en lien avec les familles (soit par téléphone, par mail ou lorsqu'elles accompagnent ou viennent chercher leur enfant au SESSAD).

Le rôle de coordination s'effectue également à ce niveau, notamment lorsqu'il est nécessaire de transmettre à l'équipe des informations importantes concernant leur enfant ou lorsqu'une demande lui est formulée concernant un autre professionnel (demande de bilan orthophonique, inquiétudes familiales ou demande de rencontre avec le psychologue du service).

[...]

« Dans les locaux du SESSAD, l'accompagnement éducatif est essentiellement groupal. Seule, en binôme, voire en trinôme avec des professionnels de la structure ou un intervenant extérieur, l'encadrement des groupes est pensé et réfléchi en équipe avec l'appui du projet personnalisé de chaque jeune.

[...]

« Chaque année un mini-séjour de 4 jours est réalisé et organisé par le SESSAD. L'encadrement se fait avec l'éducatrice et un autre membre de l'équipe.

Chaque année, 6 jeunes au maximum participent à ce séjour.

Le choix se fait en équipe et à partir du projet personnalisé de chaque jeune. Le choix du lieu et des activités proposées est décidé en concertation entre les encadrants du mini-camp avec l'aval de l'équipe et l'accord de la direction.

Ensuite, un projet et un dossier « transfert temporaire d'établissement pour enfants et adolescents handicapés » sont rédigés en commun par l'éducatrice et l'autre professionnel accompagnant. Ces documents sont ensuite envoyés à la DRJSCS (Direction Régionale Jeunesse et Sport et Cohésion Sociale, à la CPAM) ainsi qu'aux Agences Régionales de Santé (ARS) des régions concernées par le mini-séjour ».

PUBLICS ACCOMPAGNES

LA PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNÉS :

Le SESSAD accueille des jeunes à partir de 10 ans (en moyenne), jusqu'à la veille de leurs 20 ans.

Les admissions au SESSAD ont lieu après notification de la MDMPH.

Le terme de « dysphasie », pour définir les troubles des enfants accompagnés, s'est imposé durant les dernières années.

C'est une pathologie développementale non lésionnelle, dont le diagnostic peut être pressenti précocement en raison de la sévérité du trouble mais en aucun cas affirmé avant l'âge de 4 ans.

*La CIM 10, F80 utilise la nomenclature de "Troubles spécifiques du développement de la parole et du langage"

* le DSM-5, utilise la nomenclature de « Troubles de la communication » pour classer les problématiques persistantes du langage.

Dans sa plus récente version, le DSM-5, utilise cinq catégories distinctes à savoir :

Le **Trouble du langage** (Language disorder);

Le **Trouble de la parole et de la phonologie** (Speech sound disorder);

Le **Trouble du bégaiement débutant dans l'enfance** (Childhood-onset fluency disorder ou Stuttering);

Le **Trouble de la communication social-pragmatique** (Social-pragmatic communication disorder);

Le **Trouble de la communication non-spécifié** (Unspecified communication disorder).

À titre de points communs, ces différents troubles existent dès la petite enfance et s'avèrent persistants. De plus, ils sont accompagnés de limitations significatives de la communication, de la participation sociale et des apprentissages.

Sur le plan sémiologique, le terme de dysphasie recouvre des tableaux cliniques variés, mais un certain nombre de symptômes se retrouvent chez ces enfants.

Ils ont en commun :

- « Des troubles graves et durables portant sur les versants expressif et/ou réceptif du langage oral :
 - Résistant aux techniques rééducatives habituelles contrairement au retard de langage,
 - Ayant un caractère " étrange ", " particulier ", avec des marqueurs morphologiques et syntaxiques déviants,
 - Associant des difficultés à traiter et mettre en mémoire de l'information parvenant par voie auditive, de manière séquentielle et à grande vitesse,
 - Ayant un retentissement de ces troubles sur l'apprentissage du langage écrit (lecture, transcription, mathématiques).

[...]

La sémiologie varie cependant d'un enfant à l'autre :

- Le plus souvent, on est placé devant un syndrome phonologico-syntaxique touchant préférentiellement l'expression orale.
- Dans d'autres cas, il s'agira plutôt d'un trouble lexical, sémantique.
- Certains cas rares de surdité verbale affectent la réception du langage avec une expression meilleure que la compréhension. ». (Extrait du projet d'établissement

Différents types de troubles sont souvent associés à cette pathologie. Ils peuvent concerner les domaines de l'attention, de la mémorisation, des fonctions exécutives, de l'hyperactivité ou de l'extrême lenteur, des praxies.

La vie psychique de ces enfants est dans tous les cas perturbée sur les plans psychologique, psychomoteur, relationnel, familial et social.

Si ces troubles associés, ne sont pas pris en compte, les méthodes pédagogiques et rééducatives risquent d'être mises en défaut.

L'enfant ou l'adolescent, porteur de ces troubles est à considérer avant tout comme un sujet ayant des difficultés personnelles spécifiques et non à partir d'a priori théoriques ou idéologiques pour organiser son accompagnement. »

Extrait du projet d'établissement.

L'EVOLUTION DE LA POPULATION

REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE

	l'âge des personnes accompagnées de l'effectif au 31/12					
	6 à 10	11 à 15	16 à 17	18 à 19	20 à 24	Total
Garçons	1	2	2	1	0	6
Filles	0	2	6	0	0	8
Total	1	4	8	1	0	14

La majorité des enfants ont entre 15 et 17 ans.

De ce fait, la population accueillie par le SESSAD vieillit, dans le sens où le SESSAD accueille en majorité de grands adolescents dont le projet d'orientation et d'insertion dans la vie professionnelle est en construction.

Il n'y a pas eu d'admission en 2022 ce qui explique ce vieillissement.

Cependant en 2021, le SESSAD a réalisé 4 admissions : pour deux enfants de 9 ans, un de 11 ans et un de 12 ans.

Notre souhait de procéder à l'admission de plus jeunes est néanmoins toujours aussi affirmé. Bien que notre agrément commence à 3 ans, nous n'avons pas de demande de familles pour des enfants de cet âge. Les demandes avec notification MDMPH à l'appui émanent plutôt de jeunes en fin de cycle à l'école élémentaire, ayant déjà connu un parcours de rééducation orthophonique en secteur libéral ; ce dernier s'avérant alors insuffisant. Le SESSAD, par la globalité de la prise en charge, la pluridisciplinarité de son équipe et les partenariats mis en place, est un dispositif qui leur permet d'évoluer positivement tant sur le plan scolaire que personnel.

REPARTITION PAR AGE DE SORTIE

	l'âge des enfants et adolescent sortis dans l'année 2022			
Garçons	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	Total
Filles	1	1	0	2
Total	1	1	3	5

		Situation des sortants		
		Garçons	Filles	Total
<i>Emploi milieu ordinaire</i>		1		1
<i>Emploi secteur protégé</i>				0
<i>Poursuite Formation professionnelle</i>		1	1	2
<i>Réorientation ESMS</i>		1	1	2
<i>Recherche d'emploi /mission locale</i>				0
<i>Situation de rupture sociale</i>				0
<i>Sans solution (connue)</i>				0
<i>Demande RQTH</i>		1		1
TOTAUX		3	2	5
Dont Exclusions prononcées par l'établissement				

Le nombre de sorties reste faible : 5 uniquement pour 2021. Ce chiffre est à mettre en perspective avec nombre d'enfants accueillis au SESSAD : environ 19 jeunes par an. Ainsi, la rotation s'établit à ¼ de l'effectif.

Pour comparaison, en 2021, 3 jeunes ont quitté le SESSAD. Une, âgée de 18 ans qui entre en milieu professionnel ; un jeune de 19 ans dont la notification arrivait à son terme et pour lequel le SESSAD ne semblait plus pertinent (d'un commun accord avec le jeune et la famille) ; enfin, une jeune dont la famille déménage en Corrèze.

En 2022, 5 jeunes ont quitté le SESSAD Bossuet dont 4 sont en service de suite.

Une enfant de 10 ans en grande difficulté a quitté le département avec ses parents, un autre SESSAD a pris le relais.

Un jeune de 18 ans est sorti du dispositif pour rejoindre l'EPNAK, Établissements et Services de Réadaptation Professionnelle (ESRP) (anciennement appelé CRP).

Une jeune de 15 ans qui a réussi à acquérir une bonne autonomie et qui poursuit son cursus de cursus au collège en classe de troisième.

Un jeune de 17 ans qui poursuit ses études en terminale d'un lycée professionnel, il est devenu autonome avec des clés pour pallier ses difficultés de langage.

Un jeune de 18 ans, diplômé de 2 CAP en restauration et services en hôtellerie a rejoint le service de suite et est entré dans la vie active avec une Reconnaissance Travailleur Handicapé.

DUREE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Durées d'accompagnement dans l'ESMS			
Personnes accompagnées de l'effectif au 31/12		Adolescents sortants durant l'année civile	
< 1 an		< 1 an	
> 1 an et < 2ans	4	> 1 an et < 2ans	1
> 2ans et < 3ans	2	> 2ans et < 3ans	
>3 ans et <4 ans		>3 ans et <4 ans	1
> 4 ans et < 5 ans	3	> 4 ans et < 5 ans	
> 5ans et < 6 ans	2	> 5ans et < 6 ans	2
> 6 ans	3	> 6 ans	1
	14		5

La durée des accompagnements est longue, près de la moitié des jeunes accompagnés le sont depuis plus de 4 ans. Ils ont été admis à environ 10 ans et quittent généralement le SESSAD à leur vingtième année, date butoir.

NOTIFICATIONS DANS L'ANNEE ET LISTE D'ATTENTE

Les notifications reçues dans l'année												
janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	aout	septembre	Octobre	nov.	déc.	TOTAL
3	3	3	1	1	0	5	4	3	1	1	1	26
11												
0	1	0	1	0	2	0	0	1	1	0	0	6
Les relances à l'initiative de l'établissement												
0	0	0	0	0	0	0	0	0	26	00	0	0
									<i>Pour rappel Total des notifications reçues en en 2022</i>			26
									<i>Pour rappel Total des notifications reçues en n-1</i>			22
									<i>Pour rappel Total des notifications reçues en en n-3</i>			12

	âge des enfants et adolescent notifiés dans l'année			
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	Total
Garçons	12	5	2	18
Filles	2	3	3	8
Total	14	8	5	26

En raison des faibles possibilités d'admission du SESSAD et des remous institutionnels qu'a vécu le service, il n'a pas été possible aux équipes de répondre aux notifications de la MDPH en 2022.

Une procédure d'admission a été mise à jour et modifiée en 2022. En effet, l'ancienne procédure ne permettait pas un suivi plus régulier des jeunes en liste d'attente. Parfois les familles pouvaient rester trois années sans nouvelle de l'institution.

Le secrétariat reçoit l'ensemble des notifications et les traite, le SESSAD n'ayant pas d'assistante sociale. Les demandes sont traitées dès réception. Le secrétariat prend contact au moins deux fois par an pour travailler le lien avec les familles, répondre à leurs interrogations et aussi connaître la situation de l'enfant au niveau scolaire et si les accompagnements se poursuivent en un autre lieu. En liste d'attente, les parents sont systématiquement invités à prendre contact avec le CMPP Bossuet si l'enfant est resté sans solution. Les notifications arrivent sur Viatrajectoire (logiciel MDMPH). Ces notifications ne sont traitées que lorsqu'un travailleur social ou un membre de la famille contacte le SESSAD. Les bilans retraçant le cursus de l'utilisateur sont demandés ainsi que les éléments scolaires. Tous appels (SESSAD ou travailleur social et/ou famille) et observations sont consignés dans le logiciel Viatrajectoire.

PROCEDURES ADMISSION

Procédure d'admission de l'année							
Nombre total de situations d'adolescents reçus			Refus d'admission par l'ESMS	Refus d'admission par les parents	Admissions		
Garçons	Filles	Total			Garçon	Fille	Total
11	3	14	0	0	0	0	0

Pour rappel, il n'y a pas eu d'admission en 2022.

14 enfants sont actuellement en liste d'attente, ils sont âgés de 6 à 14 ans. Sur les 26 notifiés, 12 n'ont pas donné suite ou n'ont pas renouvelé leur demande.

Procédure d'admission :

Les notifications de la MDMPH sont toutes répertoriées dans le logiciel Via Trajectoire.

1. Les familles ou le travailleur social prennent contact avec nos services,
2. Inscription sur Via trajectoire « contact établi » (onglet prévu),
3. Demande à la famille d'envoyer par mail ou voie postale les pièces suivantes : GEVASCO – Bilan Orthophonique – Bilan psychomoteur – bilan psychométrique (NEPSY ou WISC) – note ou compte-rendu éducatif – certificat médical (celui envoyé à la MDMPH),
4. A réception des pièces du dossier, inscrire sur Via trajectoire l'enfant en liste d'attente et confirmer l'inscription sur liste d'attente par mail aux parents ou travailleur social,
5. 3 commissions d'admission par année scolaire composée de toute l'équipe du SESSAD. Après la commission tenir les parents ou le travailleur social de l'admissibilité par mail ou de la non-recevabilité par courrier,
6. Proposition d'un stage de 2 demi-journées aux enfants admissibles, pour les enfants où il existe un doute d'admissibilité vers Bossuet, un rendez-vous proposé avec la ou le psychologue,
7. Une réunion est programmée à l'issue du stage pour définir l'admission ou la non-admission de l'enfant. Le directeur prend la décision finale,
8. A l'issue du stage un entretien est programmé avec l'enfant et ses parents pour acter l'admission rendez-vous Directeur + Educatrice(eur) + médecin,
9. Si non admis à la suite du stage rendez-vous directeur ;
10. Inscrire la mention admis ou non admissible sur Via Trajectoire

REPARTITION DES ENFANTS PAR TROUBLES

Répartition de l'ensemble des personnes accompagnées dans l'année par catégorie en fonction des déficiences													
Indiquer la déficience / le total correspond au nombre de personnes accompagnés dans l'année													
	Déficiences intellectuelles	Autisme - TED	Troubles du psychisme	Troubles du langage et des apprentissages	Déficiences auditives	Déficiences visuelles	Déficiences motrices	Déficiences métaboliques	cérébro-lésions	Polyhandicap	Troubles du comportement et de la communication	Autres déficiences	TOTAL
À titre principal	1	4		11							1	1	18
À titre associé	1	4	4	8			1				1	12	31

La répartition des difficultés des enfants illustre l'évolution du public du SESSAD.

Plus de la moitié des jeunes ont des troubles du langage et des apprentissages en difficulté principale.

Il est à noter une part importante des autres déficiences. Elles regroupent 9 enfants ayant des difficultés psychosociales.

Les 3 autres correspondent à : un enfant ayant un diagnostic de troubles du développement et 2 jeunes porteurs de syndromes génétiques dont l'une des manifestations est une dysphasie sévère.

Plus précisément, si tous les jeunes sont porteurs de troubles complexes du langage, à l'origine de l'indication du SESSAD Bossuet, plusieurs enfants ou adolescents pris en charge ont aussi des troubles du spectre de l'autisme, des troubles cognitifs et des apprentissages, des troubles praxiques, des troubles attentionnels, ainsi que des troubles de la personnalité. Certains sont psychotiques. Un certain nombre peuvent aussi avoir des pathologies somatiques associées (en lien parfois avec une affection génétique).

En fait, compte tenu du fait que de plus en plus d'enfants sont inclus dans le cadre scolaire classique, ceux qui n'ont - si l'on peut dire - qu'un trouble du langage sans troubles majeurs associés, vont être suivis en libéral, en CMP, en CMPP ou dans d'autres cadres (Réseau Dys par exemple).

Atterrissent donc [au SESSAD] ceux qui sont le plus en difficulté, ce qui peut leur éviter un établissement médico-social plus lourd.

Cela dit, les enfants porteurs d'un simple trouble du langage - tel par exemple que la dysphasie a été initialement décrite - sont loin d'être la majorité. Mais souvent les parents s'accrochent à ce diagnostic, associé à la notion de trouble neurodéveloppemental. Cela leur permet souvent d'envisager les choses un peu mécaniquement et coupée de la réelle complexité des difficultés présentées par leur enfant où la dimension psycho-affective est pourtant souvent très présente.

SECTORISATION

Sectorisation de l'ensemble des personnes accompagnées au 31/12			
Arrondissements / communes	Garçons	Filles	Total
SAINT-PRIEST 69800	1	1	2
LYON 69009		1	1
PIERRE-BENITE 69 310	1		1
LYON 69006		1	1
DECINES 69150		1	1
BRON 69500		1	1
VÉNISSIEUX 69200	1	1	2
LYON 69007	1	1	2
LYON 69004	1		1
SATHONAY CAMP 69 580	1		1
LYON 69003		1	1
Total	6	8	14

Le SESSAD n'est pas sectorisé.

6 jeunes vivent à Lyon.

Les taxis sont accordés aux jeunes jusqu'en classe de troisième, l'autonomie dans les trajets est travaillée avec l'éducatrice en amont.

Le SESSAD prend en charge la moitié des trajets, en général les jeunes (primaire et collège) viennent deux fois deux heures par semaine. Le SESSAD prend donc en charge deux trajets sur quatre.

Cette modalité a été pensée afin de pouvoir rencontrer régulièrement les parents et à la fois de les soulager en termes de mobilité.

SCOLARITÉ

SCOLARISATION INDIVIDUELLE			
INTÉGRATIONS SCOLAIRES dans l'année temps partagés et temps plein <i>Temps plein</i> <i>Temps partagé</i>			
<i>Scolarisation individuelle nbre d'enfants ou adolescents</i>	<i>type de scolarité</i>	<i>ULIS</i>	<i>Ordinaire</i>
2	Inclusion EN PRIMAIRE classe ordinaire	2	0
12	ULIS	12	0
4	Inclusion en COLLÈGE classe ordinaire	4	0
1	inclusion LYCÉE		1
6	inclusion LYCÉE Pro	6	
0	inclusion CFA		
0	inclusion Etudes supérieures		

Tous les enfants accueillis par le SESSAD sont scolarisés en milieu ordinaire
1 enfant est passé de primaire à collège et 2 sont passés au lycée en 2022.

En juillet 2022, plusieurs jeunes ont réussi des examens :

- Une jeune a obtenu son CFG,
- Un jeune a obtenu un second CAP en commercialisation et service en hôtel café restaurant ;
- Un jeune a obtenu un CAP logistique.

Une jeune n'a pas obtenu son CFG.

FILE ACTIVE- INTENSITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

	Nbre jours ouverture	Taux file active	Capacité autorisée ambulatoire en places	Taux file active	nbre de personnes accompagnées	nbre d'actes
Activité contractualisée et/ou prévisionnelle	190	30%	15	30%	20	2736*
Activité réalisée	190	19,4	15	19,4%	17,91	3734

Les 3734 actes se répartissent sur 4 trimestres comme suit :

- 1626 1er trimestre
- 1275 2ème trimestre
- 84 3ème trimestre
- 749 4ème trimestre

On peut noter une baisse de 1084 actes par rapport à 2021. Cette différence s'explique par des démissions notamment des 2 orthophonistes et de l'éducatrice ainsi que d'un congé maternité en juin suivi d'un congé parental jusqu'en septembre 2023 et d'arrêts maladie.

Des travaux nous ont aussi obligés à déménager sur les locaux annexes du CMPP Bossuet ce qui a impacté le fonctionnement. Les espaces n'étaient pas adaptés à la pratique des groupes et notamment aux soins psychomoteurs.

ACTIVITÉ

Un planning est établi en fin d'année scolaire pour la rentrée suivante, en fonction des besoins et du projet personnalisé de chaque jeune.

Entre janvier et décembre 2022, les jeunes ont été accueillis les lundis après-midi, les mardis matin et en fin d'après-midi pour des temps de groupe, et les jeudis après-midi pour des temps de groupe.

En 2022 sur les semaines de 3 à 6, le planning prévu a été modifié pour pallier des arrêts de travail, plusieurs prises en charges ont été annulées faute de personnel.

Les accompagnements ont encore été restreints de la semaine 9 à 20 suite à la démission de l'éducatrice et des arrêts de travail.

Les accompagnements se sont arrêtés mi-juin.

Un travail institutionnel s'est mis en place afin d'essayer malgré les postes vacants d'élaborer les besoins cliniques pour chaque enfant et de pouvoir penser à des groupes pour étayer au mieux les jeunes.

La rentrée de septembre a pu se faire avec une nouvelle éducatrice, une psychomotricienne, une psychologue et un médecin remplaçant.

Le déménagement temporaire a cependant mis à mal cette organisation, tout comme la démission de l'éducatrice qui n'a pas renouvelé sa période d'essai.

LES ACTIVITÉS RÉCURRENTES :

ACTIVITES

Le SESSAD est agréé et financé pour 15 jeunes.

En 2021 nous accueillons 19 (file active à 1,3). Un temps spécifique le jeudi soir est dédié aux plus grands. L'éducatrice spécialisée, le psychologue, les orthophonistes et la psychomotricienne sont mobilisés pour cet accueil. Nous introduisons par ailleurs, d'autres professionnels dans le cadre de prestations afin de sensibiliser les plus âgés aux questions touchant la citoyenneté, les possibles orientations professionnelles, la prévention routière, les dangers d'internet, la sexualité, mais aussi plus globalement l'estime de soi et leurs projets de vie de jeunes adultes en devenir.

Nous mettons en place pour les plus jeunes, des accompagnements à l'autonomie, par l'intermédiaire de l'éducatrice spécialisée. Cet apprentissage permet par la suite aux adolescents d'être plus autonomes dans les transports et participe aussi à la réduction des coûts liés aux transports taxi.

Les jeunes accueillis viennent très majoritairement dans les locaux du SESSAD, qui est selon eux : « *un autre domicile, différent de la maison et de l'école ou du collège* ». Ils tiennent, ainsi que les familles, à préserver ce lieu de soins tiers. L'éducatrice, le directeur voire d'autres praticiens se rendent quant à eux régulièrement dans les différents lieux de scolarisation ou de stages pour les plus grands, ceci pour des ESS, ou rencontres avec les enseignants ou responsables de stages.

SERVICE DE SUITE

Nous avons mis en place depuis 2017, un « service de suite » pour les jeunes sortant du service. Cela est indiqué dans le projet de service. Nous souhaitons, en équipe, reprendre ce point afin de mieux le formaliser. Cela consistera aussi la première révision du projet de service, ce dernier datant de 2017.

Le service de suite concerne actuellement 5 jeunes, qui interpellent ponctuellement, essentiellement l'éducatrice spécialisée. Les actes qu'il génère ne sont pas comptabilisés dans les tableaux CPOM CPAM. I

SÉANCES INDIVIDUELLES :

Les accompagnements peuvent se faire en individuel :

En orthophonie : développement du langage et de la communication.

En psychomotricité : surveillance des étapes du développement posturo moteur et mise en place des compensations en cas de troubles vestibulaires.

Éducatives : entretiens individuels parent/enfant dans le cadre de la guidance parentale.

En accompagnement psychologique.

SÉANCES DE GROUPE :

En 2022 les groupes ont été bousculé du fait des vacances de postes

Lundi

Groupe règles du jeu et groupe d'écriture : piloté par l'éducatrice.

Photolangage : piloté par la psychologue et en lien avec l'éducatrice. Il était prévu mais n'a pas eu lieu.

Mardi

Groupe musique : éducatrice et psychomotricienne.

Groupe autour du corps : psychomotricienne et psychologue.

Mercredi

Groupe cuisine : éducatrice.

Groupe création et découverte (sorties éducatrices) : éducatrice.

Jeudi

Groupe ado: psychomotricien et psychologue. Il était prévu la présence de l'éducatrice ce que n'a pas permis les vacances de postes

11 enfants sur 19 ont bénéficié de groupes.

Les mêmes vacances de poste ne permettent pas de chiffrer précisément le suivi des groupes, les présences et absences des enfants.

A partir de septembre, les groupes ont été modifiés du fait d'un déménagement temporaire du SESSAD.

En raison de la durée de travaux, il a été proposé à l'ensemble des jeunes un travail thérapeutique et éducatif autour du thème du « voyage ». En fonction des groupes et des besoins des jeunes, cette médiation s'est déclinée différemment dans chacun des groupes, un groupe concernant les grands adolescents et un groupe concernant les adolescents plus jeunes (12-14 ans).

L'objectif de ce travail est de permettre aux jeunes de s'approprier un nouvel environnement et de les amener à une ouverture vers l'extérieur. Le moment de la rentrée scolaire a été propice à un temps d'observation clinique pour l'équipe qui a permis de voir l'évolution des jeunes durant les vacances d'été et d'ajuster les projets de groupe en fonction.

Un des objectifs avec les plus grands est de travailler l'ouverture extérieure, pour mettre en œuvre en 2023 un projet de voyage et un projet de jumelage avec un autre SESSAD.

LES PROJETS DE L'ANNEE

PROJET DANSE :

Ce projet s'adresse à des adolescents entre 15 et 17 ans en voie de professionnalisation et qui se trouvent en fin de prise en charge SESSAD.

Il s'agit plus précisément de jeunes qui ont bénéficié d'un accompagnement pluridisciplinaire pour des troubles spécifiques du langage et de la parole avec des répercussions sur la communication et la compréhension (non-) verbales.

Mettre en place un groupe Danse avec et pour ces jeunes, relève d'une double logique de transition. Il s'agit d'accompagner ces adolescents en fin de cursus scolaire spécialisé vers la professionnalisation dans le milieu ordinaire ou protégé.

Un groupe avec un danseur leur permet non seulement de découvrir une pratique culturelle investie par des jeunes de leur âge dans le milieu ordinaire, mais aussi d'avoir un accès privilégié à un enseignement artistique.

Quant aux accompagnements en SESSAD, il est question aussi pour eux de faire le bilan de l'accompagnement, de préparer le relai vers d'autres structures médico-sociales ou d'acter la fin de la prise en charge.

Au vu de la spécificité des troubles des jeunes, le langage non-verbal et l'expression corporelle ont une place particulièrement importante dans leur construction identitaire. Certains d'entre eux ont bénéficié de prises en charge thérapeutiques corporelles. La danse leur permet alors de réinvestir le corps autrement comme un support à la parole.

Objectifs de la prise en charge groupale :

- S'approprier le corps adolescent avec ces changements,
- Découvrir une activité culturelle dans un espace protégé,
- Découvrir de nouvelles formes de communication non-verbale dans la danse ;
- Investir une activité artistique qui fait lien avec le milieu ordinaire dans une démarche inclusive.

Cadre :

Nous accueillons ce groupe de jeune de façon hebdomadaire le jeudi en fin d'après-midi. Il s'agit de six adolescents entre 15 et 17 ans. Le groupe est encadré par deux professionnelles : une psychomotricienne et une psychologue clinicienne. Toutes les deux ont une expérience dans la mise en place de groupes autour des médiations artistiques, telles que la musique et la danse. Elles continuent à se former dans ces approches. Une professionnelle est inscrite dans le cursus long danse-thérapie avec Benoit Lesage.

Dispositif :

Un cycle de trois ateliers de danse a eu lieu en novembre et décembre 2022 dans les locaux du SESSAD. Les ateliers ont été animés par une danseuse contemporaine avec laquelle la Maison de la Danse nous a mis en lien.

Nous avons préparé les jeunes à cette intervention en abordant leurs connaissances et expériences réciproques autour de la pratique de la danse. Chaque atelier a été repris en groupe. Des temps d'accordage entre soignantes et danseuse avant et après chaque atelier ont permis d'ajuster ces rencontres artistiques au plus près des besoins des jeunes. Malgré leurs emplois du temps chargés, tous les jeunes ont pu participer au moins à un atelier. Les retours ont été positifs.

Ces ateliers seront complétés en 2023 par une conférence vidéo animée par la référente culturelle de la Maison de la Danse dans les locaux du SESSAD portant sur la thématique de la street-dance.

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES :

Le travail avec les familles fait partie intégrante des missions du SESSAD.

Les parents sont accueillis et accompagnés au SESSAD tout au long du parcours de leur enfant.

Le projet pour l'enfant est construit avec la famille. Il est rédigé par les professionnels et envoyé aux familles pour qu'ils le complètent.

Les parents sont informés des évolutions concernant leur enfant et restent décisionnaires.

Le dossier, encore au format papier, est classé et rangé dans une armoire au sein de la structure. Les parents y ont accès à leur demande.

Chaque année, une synthèse est réalisée en équipe puis présentée à la famille par un référent de l'enfant et le directeur. Ils définissent ensemble la suite de l'accompagnement et doivent aboutir à la rédaction d'un nouveau projet personnalisé.

Les échanges avec les familles restent réguliers.

Les différentes contraintes budgétaires actuelles et l'absence de sectorisation des enfants ne permettent pas au SESSAD de financer des transports pour l'ensemble des enfants.

Ainsi, initialement, lors des organisations en demi-journées d'accueil, le SESSAD demande aux familles de participer physiquement aux accompagnements des enfants.

Cela n'est pas sans poser certains problèmes d'organisation pour les parents.

Cependant, cette contrainte est également un atout pour le SESSAD car il permet aussi de voir régulièrement les familles, de manière informelle, hors des temps plus institutionnels (rencontres synthèses, rencontres collectives pour les familles, rencontres individuelles avec tel ou tel praticien, à la demande des familles ou à notre invitation)

Des réunions d'échange et d'information sont régulièrement proposées aux familles.

En 2022, 3 réunions institutionnelles ont été organisées

Une en mars où le directeur de transition s'est présenté et a présenté les projets de fusion.

Une en septembre pour présenter la nouvelle éducatrice et répondre aux questions sur la fusion.

Une en décembre qui avait vocation à préciser aux parents les difficultés de recrutement de professionnels notamment en ce qui concerne l'orthophonie. De même, l'éducatrice n'ayant pas renouvelé sa période d'essai, un temps d'échange avec les parents a été prévu.

Enfin, l'ensemble des parents ont été interrogés sur le projet de fusion auxquels ils ont tous répondu par la favorable.

Une réflexion a été menée pour la mise en place d'un CVS avec la pédopsychiatre et le secrétariat.

Le SESSAD souhaite en effet mettre en place un Conseil de la Vie Sociale. L'objectif est de faire élire 2 parents (élus par les parents) et 2 enfants (élus par les enfants) à l'issue d'un vote organisé par le SESSAD pour une période de 3 années ;

La mise en place du CVS n'a pu se faire sur 2022.

LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS :

Nous travaillons régulièrement avec les structures ou associations incontournables :

- MDPH
- Éducation Nationale
- Maison de la danse
- Lieux de loisirs ...

Les équipes se rendent à toutes les ESS des enfants accompagnés par le SESSAD.

En effet, les salariés, notamment l'éducatrice spécialisée, se rendent de plus en plus fréquemment dans les lieux de scolarisation afin d'échanger avec les enseignants des dispositifs ULIS primaire, collèges, lycées et les enseignants référents Education Nationale.

Ces échanges sont à la fois formalisés (équipes de Suivi de Scolarisation, équipes éducatives, échanges avec les responsables de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, rencontres avec les enseignants spécialisés) mais aussi dans le cadre de la mise en place des projets pour les enfants, nécessitant des éclairages éducatifs multiples. Le directeur du SESSAD est lui-même présent lors de ces rencontres formelles.

Le SESSAD Bossuet est terrain de stage pour des éducateurs spécialisés en 2ème ou 3ème année de formation. Il n'y a pas eu de stagiaire éducateur(rice) spécialisé(e) en 2022.

ORGANISATION DU SERVICE

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT :

Le projet de service a été rédigé en 2017. Il fait suite à un rapport d'inspection de l'ARS qui date de 2015. L'évaluation externe a été conduite en 2017.

Le Livret d'accueil, le règlement de fonctionnement ont été retravaillés en 2020.

En 2021, a été créé le DIA (document individuel d'accompagnement) qui regroupe le DIPEC et le PIA dans une volonté de simplification et de facilitation de la communication.

L'ORGANISATION INTERNE

Le SESSAD est ouvert 190 jours par an. Mi-juin, les accompagnements directs s'arrêtent pour organiser les groupes de la rentrée suivante.

REUNIONS INTERNES

Les réunions d'équipe ont lieu le mardi après midi de 15H30 à 17H00, au sein duquel sont abordés les points d'organisation et sont données les informations institutionnelles, suivi d'une ou deux synthèses de jeunes. Lors des synthèses, les situations des enfants sont abordées dans leur globalité en équipe pluridisciplinaire.

Elle donne lieu à une restitution à la famille et à un avenant au DIA où est travaillé le projet de l'enfant. Les réunions de de coordination ont été mis en place par la pédopsychiatre pour soutenir l'équipe en cette année compliquée.

SYNTHESES DES ENFANTS	29
REUNIONS D'EQUIPES	29
APP (AVEC UNE PERSONNE EXTERIEURE)	10
REUNIONS ORGANISATION PETITE EQUIPE	12

MAINTENANCE TRAVAUX AMENAGEMENT

En septembre et octobre 2022, le SESSAD a dû déménager temporairement.

Des travaux ont été entrepris dans les locaux : toutes les fenêtres ont été déposés et remplacés. Les travaux ont créé des désordres : retards, climatiseurs non remis à leur place dans un bureau, chauffage ne fonctionnant plus. Le déménagement et l'installation dans une annexe de l'association non adaptée aux besoins des jeunes a mis en difficulté l'équipe.

RESSOURCES HUMAINES

L'ORGANIGRAMME

Professionnels	ETP
Directeur	0,15
Pédopsychiatre	0,15
Secrétariat	0,40
Educateur	1
Psychomotricien	0,3
Orthophoniste	0,7

LES MOUVEMENTS DU PERSONNEL

L'équipe du SESSAD a connu de nombreux changements en 2022 et l'équipe a été marquée par une série de départs.

Départs	Arrivées
Directeur, démission fin 2021	Directeur de transition et départ 31 décembre 2022
Psychologue démission fin 2021	Psychologue mai 2022
Orthophoniste en remplacement d'un congé parental, démission février 22	Pédopsychiatre, remplacement de congé maternité, octobre 2022
Educatrice spécialisée, démission, février 2022	Directrice de dispositif, décembre 2022 , 0,85 ETP pour le CMPP et 0,15 ETP pour le SESSAD.
Educatrice spécialisée, embauchée en septembre 2022, démission avant la fin de période essai, fin octobre 2022	
Orthophoniste, rupture conventionnelle septembre 2022	

Fin 2022, seule la psychomotricienne et la secrétaire, déjà présentes en 2021 restent en poste, ainsi que la pédopsychiatre en congé maternité à compter du mois de septembre.

Le directeur de transition a été recruté courant janvier 2022. Sa mission consistait à opérer une fusion de l'association Centre Bossuet avec un autre organisme gestionnaire, les PEP 69.

La directrice de dispositif a été recruté en décembre 2022.

LES ACTIONS DE FORMATION :

Les actions de formation sont retracées dans le rapport d'activité du CMPP. Au SESSAD, seule la psychomotricienne a bénéficié d'une formation financée par le budget du CMPP

PERSPECTIVES 2023

Le processus de fusion, les axes d'amélioration du CMPP et l'installation du logiciel MEDIATEAM sont précisés dans le rapport qualitatif du CMPP.

Pour le SESSAD, la priorité de l'année 2023 est de recruter des professionnels. La psychologue ayant posé sa démission en janvier, nous avons pu proposer une évolution en interne à une professionnelle du CMPP. Elle sera accompagnée dans ses prises de fonction par l'équipe et la direction. Pour mieux accompagner le public accueilli, il est prévu de la former aux spécificités du public, notamment, dans un premier temps, à la passation des bilans NEPSY.

Une éducatrice spécialisée, ayant travaillé en IME auprès de grands adolescents en tant que coordinatrice rejoindra l'équipe fin février 2023. Dès son arrivée, elle travaillera sur la remise en route d'un service de suite, dont l'écriture du projet reste à compléter. Par ailleurs, près de la moitié des jeunes sont en fin d'accompagnement à un ou deux ans. Elle travaillera donc également à accompagner ces derniers vers le droit commun (formation, RQTH, entrée dans la vie active...)

Les postes d'orthophonistes restent vacants malgré une campagne active de recrutement. Nous nous interrogerons sur les possibilités de nous rapprocher du libéral pour des partenariats avec des orthophonistes qui interviendraient pour le compte du SESSAD et en étant rémunéré par ce dernier. Le projet du service touche à son terme. Par ailleurs, eu égard aux difficultés, à l'épuisement exprimé par les équipes, il est nécessaire de réinterroger le fonctionnement en demi-journées d'accueil, les accompagnements proposés par le SESSAD. Longtemps isolé, il doit également s'inscrire dans un territoire où il vocation à répondre à des besoins identifiés.

Dès le premier semestre, des groupes de travail seront mis en place pour réfléchir et co construire un nouveau SESSAD à partir des besoins identifiés des jeunes de la file active et du territoire.

Par ailleurs, les locaux du SESSAD ne sont plus adaptés aux besoins des jeunes. Les 250m² au cœur du 6^{ème} arrondissement (à proximité de la place de l'Europe) représentent une part importante dans le budget du SESSAD, tant en termes de loyers que de charges locatives et menace l'équilibre budgétaire du SESSAD et sa viabilité. Dès le premier semestre 2023, pour assurer la pérennité du SESSAD.

Un des chantiers du premier semestre consiste à recenser les besoins en espace pour un déménagement rapide. Il sera temporaire, le temps que l'ensemble des deux sites, CMPP et SESSAD changent définitivement de locaux.

CONCLUSION

En tant que nouvelle directrice du CMPP et SESSAD Bossuet, je m'attèle à la tâche difficile de rédiger des rapports d'activité, du CMPP et du SESSAD sans avoir vécue cette année 2022.

Rédiger ce rapport est un challenge.

Il a vocation à retracer les remous d'une année complexe.

Il retrace les remous d'une année difficile.

Il est aussi un levier. Il dessine en creux le travail à mener pour accompagner le SESSAD vers des temps moins difficiles et rend saillants les axes de transformations nécessaires.

En effet, l'exercice me permet ainsi d'interroger la file active, de mieux cerner les besoins des jeunes.

Le rapport d'activité 2022 est donc une première pierre vers ces futures transformations qu'il s'agit à présent de penser, de façon collective.

Ainsi, toute ma difficulté a été de retranscrire avec fidélité la richesse des échanges et de synthétiser toutes les informations que les équipes partagent avec moi et ensuite de dessiner les contours des prochains changements.

Je tiens à remercier Nathalie Berthiaud. Véritable mémoire du SESSAD et à défaut de logiciel, elle a complété tous les tableaux demandés par l'exercice et rédigé une partie de la présentation des jeunes suivis au SESSAD. Merci au docteur Rabeyron pour son éclairage sur les difficultés, les diagnostics complexes des enfants suivis ; pour avoir rappelé que les troubles du langage de nos jeunes s'accompagnent d'autres difficultés et que ces dernières et sont aussi les marqueurs de parcours de vie complexes, parfois heurtés.

Merci à Carolina Buck, psychologue qui avant son départ a pu préciser les apports cliniques des groupes et a rédigé la présentation du projet danse.

Son travail sera aussi un socle pour des projets futurs à destination des jeunes accompagnés. Je profite du rapport pour lui souhaiter une nouvelle fois bonne continuation.

Merci enfin à Anais Duchez pour ses précisions quant à l'année écoulée et ses écrits concernant les groupes.

Rapport d'activité rédigé par Fabienne Poulet.